

Carcassonne le 13 septembre 2017

Le Président du Conseil départemental

POLE AMENAGEMENT DURABLE  
 Direction du développement, de l'environnement  
 Et des territoires

Affaire suivie par Jean-Michel Mesplie  
 Tél : 04.68.11.06.20  
 Port : 06.40.79.68.28  
[jean-michel.mesplie@aude.fr](mailto:jean-michel.mesplie@aude.fr)



Madame Dominique Costes  
 Unité droit des sols  
 Direction Départementale des Territoires et de  
 la Mer de l'Aude  
 105, boulevard Barbès  
 11000 Carcassonne

Objet : avis sur projet photovoltaïque Villegly

Chef SUEDT		Adjoint	
UFB	I : In: S : S M : M	U3P	
UDS	MAA N°	MDD	
	A : Ass: E : EK: P : Pro:		

Madame Costes,

Vous avez bien voulu saisir, pour avis technique, le service Environnement de la Direction Départementale de l'Environnement et des Territoires concernant un projet photovoltaïque situé sur la commune de Villegly.

Après étude de ce dossier, et en faisant référence à l'inventaire naturaliste Audois réalisé pour le Département par diverses associations Audoises, dans le cadre de sa politique espaces naturels sensibles, nous pouvons vous fournir les éléments suivants :

- Inventaire flore et protocoles afférents (page 94) : une recherche spécifique a-t-elle été menée sur la famille des gagées et sur l'ail petit molly, dont la plupart des espèces sont protégées et florissant au début de l'année (février/mars) ? Les inventaires « flore » semblent avoir débuté en avril.
- Page 208 : une mesure de réduction est proposée, consistant en la pose de nichoirs au sein des milieux périphériques au terrain du projet.

Le porteur de projet possède-t-il l'accord des propriétaires pour mettre en place cette action ?

- Page 270 : analyse des effets cumulés : on constate, sur le piémont nord de Carcassonne, le développement de plusieurs petites unités de productions photovoltaïques occasionnant un mitage du paysage, et, à terme pouvant poser des problèmes de corridor écologiques (SRCE) et de qualité de cadre de vie. L'analyse de l'impact sur le paysage proposée dans cette étude ne doit-elle pas reposer sur une aire plus large à prendre en compte ?

Je vous prie d'agréer, Madame Costes, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de la DDET



Catherine Luciani